



SANI ANTICALK RTU

259613

259614

Nettoyant détartrant prêt à l'emploi.

Nettoie et détartre parfaitement toutes les surfaces sanitaires : lavabos, baignoires, parois de douches, robinetterie et autres surfaces exposées à l'humidité.

LES + PRODUITS

- + Elimine efficacement calcaire, traces de savon et salissures
- + Multi surfaces : WC, lavabos, baignoires, parois de douche...
- + Sans danger pour les fosses septiques
- + Fabriqué en France



MODE D'EMPLOI

Un dosage correct permet de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau. Vaporiser directement sur la surface à nettoyer. Laisser agir au moins 10 minutes, puis frotter à l'aide d'une lavette humide. Rincer à l'eau froide et claire. Le produit n'est pas destiné à un nettoyage industriel. Se recharge à l'aide du SANI ANTICALK RTU Ecolabel 5L réf. 259614. / Permet le rechargement du SANI ANTICALK RTU Ecolabel 750mL réf. 259613.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT	Liquide fluide incolore
PARFUM	Exotique
pH	2,65 - 0,35
DENSITE	1,050 - 1,060 (20°C)
PAYS DE FABRICATION	France
STOCKAGE	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Stocker à l'abri de la chaleur, des intempéries, de l'humidité et du gel. Stocker le produit à l'abri de la lumière.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit réservé à un usage exclusivement professionnel.

Pour plus d'informations se référer à la fiche de données de sécurité. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

*Aucun pictogramme de danger selon le règlement CLP 1272/2008.



SANI ANTICALK RTU

259613

259614

CERTIFICATION



ECOLABEL EUROPÉEN

Produit, qualité et traçabilité certifiés conformes à l'Ecolabel Cosmétique Européen (règlement UE 2021/1870). Ce référentiel valorise les produits avec des risques réduits pour les utilisateurs et pour l'Environnement, tout en conservant des performances d'usage au moins aussi bonnes voire meilleures que celles des produits conventionnels. Ingrédients facilement biodégradables, réduction des déchets d'emballage, recyclage amélioré sont des exemples des nombreux critères de l'Ecolabel. DÉCISION (UE) 2017/1217 DE LA COMMISSION du 23 juin 2017 établissant les critères d'attribution du label écologique de l'Union européenne aux produits de nettoyage pour surfaces dures.

CONDITIONNEMENT

RÉFÉRENCE	COLISAGE	PALETTISATION
259613	Colis de 6 pulvérisateurs de 750mL	95 cartons par palette
259614	Colis de 2 Bidons de 5L	64 cartons par palette